

— Dans un discours prononcé à la clôture du convent du Grand Orient, la Franc-Maçonnerie a formulé par la bouche de M. Dazet, le programme qu'elle entend faire triompher en matière d'enseignement :

Refusons le droit d'enseigner aux prêtres et moines de toute robe : et, pour éviter qu'ils se glissent encore par quelque fissure de la loi nouvelle, attribuons sans partage à l'Etat le monopole de l'enseignement. Nous aurons d'ailleurs à prendre nos précautions pour que l'obligation soit munie de sanctions efficaces, que la gratuité soit complète et sans réserves, que la laïcité cesse d'être une duperie. Il y va de la santé morale des générations de demain ; il y va de la paix de la République.

La Franc-Maçonnerie prétend avoir le monopole de l'amour de la liberté.

— Lundi, 7 octobre, a eu lieu dans la chapelle de la maison principale des Frères de La Mennais, à Ploërmel, la cérémonie solennelle d'ouverture de l'introduction de la cause de béatification et de canonisation du fondateur de l'Institut des Frères de Ploërmel, qui est en même temps le fondateur de la communauté des Filles de la Providence à Saint-Brieuc.

Cette cérémonie solennelle était présidée par Mgr Laticule, évêque de Vannes.

— " Dans l'intérêt de la République, il eût été cent fois préférable de tenir les séminaristes loin de l'armée." Ainsi parle le *Progrès du Loiret*, journal sectaire et franc-maçon d'Orléans. Il va sans dire que, dans le jargon de ce journal et de ses congénères, *République* signifie *anticléricalisme*.

Ainsi l'iniquité s'est encore une fois mentie à elle-même.

— Une campagne aux ramifications immenses se poursuit actuellement contre la *Croix*, en France et dans tous les pays de l'Europe. La main des loges et de la juiverie est très visible dans cette machination. Notre confrère français doit être très fier de toutes les haines provoquées par sa vaillante attitude. Notre estime et notre admiration pour lui sont en raison directe de ces haines.

---

BIRMANIE.— Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1899, Madame Isabelle Massieu publie un article sur la Birmanie. Nous en extrayons ce passage très instructif et tout à l'honneur des missionnaires catholiques :

La Birmanie possède trois évêchés catholiques. Deux appartiennent à la société des missions étrangères : la Birmanie méridionale, siège : Rangoon ; et la Birmanie septentrionale, siège : Mandalay. La Birmanie orientale est confiée à une mission italienne.